

**JE T'ACCOMPAGNE  
AU VESTIAIRE?**

**ADRESSÉ PAR UN  
CHEF DE CLINIQUE  
À UNE STAGIAIRE  
MÉDECIN**

Direction générale

# Le CHUV contre le sexisme et le harcèlement

  
UNIL | Université de Lausanne



Faculté de biologie et de médecine

# UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LE SEXISME ET LE HARCÈLEMENT

Une campagne de sensibilisation contre le sexisme et le harcèlement sexuel est lancée par la Direction générale du CHUV et la Direction des ressources humaines, en collaboration avec l'association CLASH et la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne. Elle s'adresse aux collaborateurs-trices du CHUV et aux étudiant-e-s en médecine. L'Espace collaborateurs (EC), espace d'écoute et de médiation, est à vos côtés pour

traiter toute question relative au harcèlement en toute confidentialité. Une nouvelle antenne téléphonique dédiée à la problématique est mise à disposition des personnes en formation médicale. Pour rappel, toute forme de harcèlement est interdite par la loi et différents textes en précisent les définitions et les sanctions encourues (plus d'informations sur TRIBU).

## **CARRIÈRES MÉDICALES : PRÉSERVER LA LIBERTÉ DE CHOIX**

Une étude menée par 4 étudiantes en médecine auprès de leurs pairs en stage en 2018, notamment au CHUV, a révélé plusieurs situations de sexisme et de harcèlement sexuel (voir ci-contre). Ces comportements impliquaient majoritairement des hommes envers des femmes, ainsi que des supérieur-e-s envers des stagiaires. L'enquête a mis en évidence que les choix professionnels des étudiantes en médecine ne dépendent pas uniquement de l'intérêt pour une spécialité: l'ambiance sexiste et le non-respect des femmes régnant parfois dans certains services conduisent à des stratégies d'évitement de ces derniers.

## **RESPONSABILITÉ : PRÉVENIR ET DÉTECTER**

En tant que responsable d'une équipe, vous avez le devoir de créer un climat de travail respectueux et donc moins propice au harcèlement. Vous devez prévenir et détecter tout comportement inadéquat. En cas de problème, vous pouvez vous adresser à votre répondant-e RH ou à l'Espace collaborateurs.

Des cours de prévention du mobbing et du harcèlement sexuel, dispensés par le Centre des formations, sont à votre disposition. Toute l'information sur [www.chuv.ch/centre-formations](http://www.chuv.ch/centre-formations).

## L'ENQUÊTE EN CHIFFRES

800

étudiant-e-s en médecine  
ont reçu un questionnaire.

60

témoignages forts ont été  
récoltés, dont certains  
font état de termes durs,  
dénigrants et crus.

## EXEMPLES DE PAROLES INADÉQUATES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Remarques sur l'apparence  
physique

Blagues et plaisanteries  
sexistes

Commentaires sur  
l'orientation ou l'identité  
sexuelle

Discussions autour de la  
sexualité et questions sur la  
vie privée ou sexuelle

Confidences insinuantes

Propositions insistantes non  
désirées (ou malgré un refus)

Appels téléphoniques répétés  
(même si ignorés)

Promesses voilées, chantages

Insultes, menaces (directes ou  
indirectes)

## EXEMPLES DE COMPORTEMENTS DÉPLACÉS

Regards suggestifs  
ou insistants

Exhibition d'images  
ou d'objets à caractère  
érotique ou pornographique

Envoi de messages  
sexuellement connotés  
ou sexistes  
(SMS, e-mails, courriers, etc.)

Gestes et bruitages  
équivoques

Caresses, frôlements,  
pincements

Main, bras ou épaule agrippé-e

Tentatives d'embrasser

Contraintes physiques

# HARCELÉ-E ? À QUI S'ADRESSER

Je suis étudiant-e  
en médecine

Antenne Clash! c/o Espace collaborateurs  
079 556 34 94  
[www.association-clash.ch](http://www.association-clash.ch)

Je suis stagiaire  
en formation  
Je suis un-e  
collaborateur-trice  
du CHUV

Espace collaborateurs  
079 556 02 44  
[espace-collaborateurs@chuv.ch](mailto:espace-collaborateurs@chuv.ch)

Je suis apprenti-e

Direction générale de l'enseignement  
postobligatoire (DGEP)  
079 941 03 25  
[conseillers-aux-apprentis@vd.ch](mailto:conseillers-aux-apprentis@vd.ch)

Pour toute information  
ou si vous êtes témoin d'une situation de harcèlement :

Contactez votre répondant-e RH  
ou l'Espace collaborateurs  
079 556 02 44  
[espace-collaborateurs@chuv.ch](mailto:espace-collaborateurs@chuv.ch)

Pour plus d'informations, consultez la page  
de l'Espace collaborateurs sur TRIBU